

**Réunion du Bureau du Comité de Direction**  
**Procès-verbal**  
**extrait**

**Lundi 10 janvier 2022**  
**au DISTRICT MOSELLAN de FOOTBALL**  
**au siège du DMF et en visioconférence**  
**à 18 heures**

...

**3. La phase de printemps des compétitions**

...

Le Bureau du Comité de Direction avalise les propositions d'accessions en championnats interdistricts émanant de la Commission « Pratiques Jeunes à 11 » et de la Commission U13 suivantes :

- **Catégorie U13 :**

Les équipes classées à la première place de chacun des quatre groupes de D1 des Championnats MOSELLE U13 : VEYMERANGE (groupe A), FC GUÉNANGE (groupe B), CA BOULAY (groupe C), US BEHREN (groupe D)

A noter que l'équipe 2 de l'APM Metz ne peut accéder, l'équipe 1 de ce club évoluant déjà au niveau du championnat interdistricts.

- **Jeunes à 11 :**

. Les équipes classées à la première place de chacun des quatre groupes de D1 des Championnats MOSELLE U15 : TS BERTRANGE (groupe A), RS MAGNY (groupe B), AS MONTIGNY (groupe C), US BEHREN (groupe D)

. L'équipe du Championnat MOSELLE U17 de D1 : CA BOULAY à la suite du match de barrage.

. Championnat MOSELLE U18 (les trois meilleurs premiers départagés au classement du Challenge du Carton Bleu) : US THIONVILLE LUSITANOS (2<sup>e</sup>, - 2 points), FC DIEUZE (4<sup>e</sup>, - 3 points), US HILSPRICH (5<sup>e</sup>, - 3 points)

Les clubs ont la possibilité d'interjeter appel selon la réglementation en vigueur.

...

Henri VIGNERON, secrétaire général